Groupe Eurotunnel SA
3 rue La Boétie
75008 Paris
France
Tél. : +33 (0)1 40 98 04 61
Fax : +33 (0)1 40 98 04 65

Le Président

M. le Secrétaire Général des Nations-Unies

Paris, le 6 mars 2013

Objet : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que GROUPE EUROTUNNEL soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et les intégrer dans la stratégie de notre Groupe, sa culture commerciale et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre participation active dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les Directives pour la Communication sur le progrès.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre Groupe ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

Jacques GOUNON